



REVUE DE PRESSE DU 05/04/2017

- 1- Le Ministre des Finances Hadji Baba Ammi prendra part jeudi à Malte à la réunion des ministres des Finances du Forum de dialogue des pays de la Méditerranée occidentale 5+5 et qui examinera notamment les moyens de renforcer l'investissement et son financement dans la région, indique un communiqué du ministère. M. Baba Ammi aura à coprésider cette réunion avec son homologue français Michel Sapin, l'Algérie assurant actuellement la coprésidence du Forum pour la rive Sud, précise le communiqué.

- 2- Le Ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a affirmé mardi à Alger que les recettes fiscales avaient augmenté de 9,2% en 2016, ce qui représente 121% de l'objectif tracé dans la loi de finances 2016. Lors d'une rencontre nationale ayant réuni des cadres de la Direction générale des impôts en présence du ministre délégué chargé de l'économie numérique et la modernisation des systèmes financiers, Mouatassem Boudiaf, et le directeur général des impôts, Abderrahmane Raouia, le ministre a précisé que l'amélioration du recouvrement fiscal reflétait des "résultats effectifs mais insuffisants".

- 3- Un jumelage institutionnel entre l'Algérie et un consortium européen (France-Espagne-Finlande) a été officiellement lancé mardi à Alger pour appuyer le ministère de l'Industrie et des Mines dans sa stratégie d'innovation industrielle. Ce consortium est constitué, côté européen, du ministère français de l'Economie et des finances, comme chef de file, du ministère espagnol de l'Economie et de l'industrie et du ministère finlandais de l'emploi et de l'économie.

- 4- Le ministère du Commerce a ouvert mardi l'importation des contingents tarifaires pour l'année 2017, bénéficiant de préférences douanières dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne (UE). Ces contingents sont ouverts dès mardi et jusqu'au 18 avril à 17h00, conformément au décret exécutif 15-306 de 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licences d'importation ou d'exportation de produits et marchandises, précise le ministère sur son site web.



- 5- Une soixantaine d'exposants activant dans des différents domaines de l'industrie prennent part à la quatrième édition du salon national inversé de la sous-traitance (SANIST 2017) inauguré lundi au Palais d'exposition à Alger. Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en collaboration avec le Réseau des Bourses de sous-traitance et de partenariat et la (SAFEX), ce salon de quatre jours se tient avec la participation de groupes industriels, (donneurs d'ordres), sociétés spécialisées dans différentes filières industrielles et qui auront l'occasion d'exposer leurs besoins en achats de produits, fournitures ou services et sélectionner les meilleurs offres proposées par des entreprises, receveurs d'ordres, qui viennent en visiteurs.

- 6- L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (Enmtv) a attribué à un groupe chinois la construction d'un nouveau car-ferry, à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières des entreprises soumissionnaires. Le navire sollicité par l'Enmtv à travers un appel d'offres international lancé septembre 2016, aura une capacité de 1800 passagers et 600 véhicules ce qui lui permettra de rajeunir sa flotte et de doubler ses capacités de transport pour répondre aux besoins de sa clientèle, selon l'avis d'attribution du marché publié mardi.

- 7- La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) a lancé un appel d'offres national et international restreint pour l'acquisition de trois (3) avions de ligne neufs régionaux, de type turbopropulseurs et de module 70 sièges. Cet appel d'offres est adressé aux constructeurs d'avions à l'exclusion de tout intermédiaire, souligne la compagnie ajoutant que le mode de soumission s'effectuera en deux phases. Pour ce qui est de la première phase, Tassili Airlines indique qu'elle consistera en une offre technique uniquement et sans aucune indication de prix.

- 8- L'opération de répartition des temps de passage des candidats des partis politiques et des listes indépendantes pour s'exprimer dans les médias (entreprise nationale de télévision et radio algérienne) dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 4 mai prochain a eu lieu mercredi à Alger. L'opération du tirage au sort s'est déroulée en présence des représentants des partis politiques et des listes de candidats en lice aux prochaines élections législatives, outre les représentants de la Haute instance indépendante de surveillance des élections et des médias.

- 9- Trente-sept (37) personnes ont trouvé la mort et 1.531 autres ont été blessées dans 1.239 accidents de la route survenus entre le 26 mars et le 1er avril à travers le territoire national, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec 7 personnes décédées et 23 autres blessées suite à 15 accidents de la circulation, précise la même source.



A lire : Augmentation des recettes fiscales de 9,2% en 2016

ALGER - Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a affirmé mardi à Alger que les recettes fiscales avaient augmenté de 9,2% en 2016, ce qui représente 121% de l'objectif tracé dans la loi de finances 2016. Lors d'une rencontre nationale ayant réuni des cadres de la Direction générale des impôts en présence du ministre délégué chargé de l'économie numérique et la modernisation des systèmes financiers, Mouatassef Boudiaf, et le directeur général des impôts, Abderrahmane Raouia, le ministre a précisé que l'amélioration du recouvrement fiscal reflétait des "résultats effectifs mais insuffisants".

M. Baba Ammi a salué les "efforts considérables" consentis par les agents et cadres de la DGI, faisant remarquer que les recettes de certains impôts et taxes restaient "en deçà des prévisions, ce qui nécessite le rétablissement de certains équilibres pour une meilleure mobilisation des ressources fiscales". Le ministre a cité à titre d'exemple la TVA qui a accusé, a-t-il dit, un certain "recul", car ne représentant que 5 % du PIB contre 15 % dans les autres économies similaires à l'économie nationale. Le premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance de "garantir une mobilisation accrue des ressources fiscales, d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer le recouvrement des taxes et impôts" en vue d'améliorer la couverture des dépenses publiques en fiscalité ordinaire et réduire la dépendance à la rente pétrolière".

Le ministre a plaidé pour le renforcement du système de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale qui contribuent à l'amélioration du recouvrement fiscal à travers la consécration de l'égalité devant la fiscalité et l'amélioration du climat des affaires, appelant les cadres et agents fiscaux à centrer leurs efforts sur la qualité des prestations en faveur des contribuables. M. Baba Ammi a estimé que le lancement des services numériques au profit des entreprises habilitées auprès de la Direction des grandes entreprises (DGE) renforcera le programme de modernisation des finances mis en place depuis quelques années, ce qui confèrera d'avantage d'efficacité et de transparence à cette activité.

S'agissant de la réunion de trois jours des cadres de la Direction des impôts, le ministre a fait savoir qu'elle portera sur les questions relatives à la fiscalité, aux plans et mécanismes devant être mis en place pour une gestion fiscale moderne et effective qui prend en compte les préoccupations du citoyen. La rencontre permettra en outre l'évaluation des réalisations accomplies durant 2016 et l'élaboration du programme 2017 dans le cadre du plan stratégique de la Direction générale des impôts 2015-2019, a conclu le ministre.

Hausse des recettes fiscales ordinaires de 6%

Pour sa part, le Directeur des impôts a souligné en marge de la rencontre que les recettes fiscales ordinaires en 2016 étaient "légèrement en dessus" de l'objectif fixé avec une hausse de 6 %, un chiffre important, a-t-il dit, eu égard au recul des prix du pétrole. M. Raouia a indiqué dans ce sens que le recouvrement des impôts a connu une augmentation sensible depuis 2012 en termes de fiscalité ordinaire passant de 1.363 milliards de dinars en 2012 à 3.075 milliards de dinars en 2016.

S'agissant du taux d'évasion fiscale, le responsable a estimé qu'il était "difficile d'obtenir des chiffres précis en la matière", ajoutant que l'objectif de l'administration des impôts était le "développement des relations fiscales en vue de la généralisation du paiement volontaire des impôts".

-FIN-